

Isabel Schneider

Autor(en): **Thévoz, J. / Schneider, Isabel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **64 (1976)**

Heft 12

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274698>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

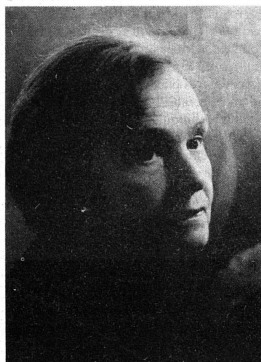
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Isabel Schneider



Vive, alerte, femme d'action au front vaste, elle me reçoit dans son atelier pulvérisant. «Comment se fait-il que vous photographiez ainsi votre prénom ?»

— Née au Portugal, de parents d'origine neuchâteloise, je me sens toujours un peu Suisse de l'étranger...

— Votre atelier pourrait être celui d'une femme-orchestre...

— Je suis avant tout une femme-peintre, mais je fais aussi des dessins de bijoux pour un bijoutier de Genève.

— Exposez-vous souvent ?

— Cette année, j'ai quatre expositions à mon actif.

— Vous êtes donc effectivement cette femme d'action dont vous donnez l'impression. Avez-vous des enfants ?

— Trois filles : une médecin, une en Lettres, et une institutrice.

— Parlez-moi de votre carrière...

— Je crois que nulle autre que Jacqueline Leyvraz n'en a mieux parlé. Voyez cet article qu'elle m'a consacré. Jacqueline Leyvraz m'a beaucoup aidée. Je lui dois tout. Je suis inconsolable de sa disparition.

— Où avez-vous fait les beaux-arts ?

— A l'Académie de Brera, à Milan, mais après avoir travaillé le dessin dans l'atelier du sculpteur parisien Jean Camus.

— Et puis vous êtes arrivée en Suisse...

— ... où tout de suite je suis entrée à la Société des femmes peintres, mais dans la section neuchâteloise d'abord, puis j'habitais Neuchâtel. A Lausanne, évidemment, j'ai changé de section. Par la suite, je fus présidente de cette société.

Mais ce dont je suis fière, c'est d'avoir été la première personne à organiser une exposition d'Aloÿse, pour la faire connaître du grand public alors qu'elle ne l'était que des médecins.

— Vous m'intriguez. Comment donc avez-vous connu Aloÿse ?

— A Paris, lors d'une exposition organisée par Dubuffet dans une galerie de la Place Vendôme. Emmerveillée par ces œuvres étranges, je demande : «De qui est-ce ?» On me répond : «D'une femme-peintre suisse» Apprenant qu'elle est du canton de Vaud, je saute sur l'occasion... Je l'ai revue souvent ensuite, bien avant qu'elle soit célèbre. Nous organisons alors des expositions de section, au Musée. Comme nous avions l'habitude d'inviter des personnes plus âgées, cette fois je décidai d'inviter Aloÿse, encore inconnue dans le canton. Mais je dois avouer que j'ai eu des difficultés à la faire accepter par la Société.

— Etes-vous restée longtemps à la présidence des Femmes-peintres ?

— Après quatre ans de présidence, j'ai donné ma démission et je fus nommée au

Fonds commun des arts plastiques, où je restai deux ans.

— Et ensuite ? Et ensuite ?

— Comme les peintres et sculpteurs vaudois sont les seuls, en Suisse, à avoir accepté les femmes, j'ai donné ma démission des autres sociétés pour adhérer à la leur, ce qui était logique, en somme, car c'est ce qui me paraît le plus normal, cette association des deux sexes pour un idéal commun.

— Avez-vous gardé le contact avec d'autres femmes-peintres ?

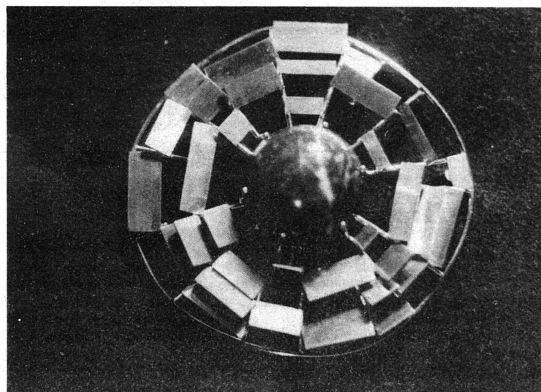
— Je suis très liée avec Denise Voita et Francine Simonin.

— Où avez-vous exposé ?

— D'abord au Musée cantonal des beaux-arts, à Lausanne («Rencontre avec Isabel Schneider»), où je présentais non seulement mes toiles, mais encore mes bijoux. A noter que c'était la première fois qu'on exposait, au Musée, des dessins de bijoux avec les bijoux à côté... Puis, ce fut au château d'Avenches, avec le peintre Von Ballmoos et Anne-Marie Matter, lisière, et ensuite une petite exposition de bijoux à la Galerie du Gibus rouge, à la Cité, de nouveau à Lausanne, mais avec Ludwig Müller, artiste artisan zurichois, bijoutier à Genève.

— Comment vous êtes-vous lancée dans les dessins de bijoux ?

— Par hasard. Par ma fille j'avais fait la connaissance du bijoutier Ludwig Müller, lequel s'arrêta à un bijou que je portais. «Qui vous a dessiné ça ?», me demanda-t-il. «C'est moi», lui répondis-je, timidement. «Eh ! bien, parce que vous n'avez pas fait d'école, c'est original. Faites-moi donc quelques dessins...» Je me suis exécutée, mais, dans la suite, M. Müller, qui a le don de me stimuler, me proposa de faire des «cires perdues» en argent brut et en or brut. Je me mis donc à la technique de la cire perdue, et c'est ainsi que je créai des boucles de ceinture en argent qui peuvent aussi être portées comme pendentifs. Voyez...



— J'admire ces bijoux d'homme, qui me font penser aux magnifiques boucles de ceinture des Burgondes. Pour les plus jeunes, Isabel Schneider a créé de petits poissons quasi vivants, en argent. Elle est unique en son genre. Je m'extasie : «Votre métier de créatrice de bijoux doit vous passionner.»

— Bien sûr ! J'adore dessiner des bijoux, alors que les joailliers ne savent pas toujours les dessiner. Peut-être sont-ils trop dans leur métier. Les écoles nous gâtent. Si on est quatre ans aux beaux-arts, on mettra vingt ans à se retrouver.

— Que pensez-vous de la peinture en général ?

— L'impressionnisme a été, me semble-t-il, néfaste à ma génération. Chez les impressionnistes, il n'y avait que de jolis personnages et de jolis paysages. Finalement, on s'est mis à croire qu'il fallait toujours peindre des choses belles, alors qu'on peut avoir autre chose à exprimer.

— Vous m'avez parlé de quatre expositions de vous. Et la quatrième ?

— Elle a lieu à la Galerie St-Antoine, à la rue des Chaudronniers, à Genève. Le bijoutier Ludwig Müller a monté, en effet, une galerie de bijoux comme on monte une galerie de peinture. Les bijoux y sont en vitrine, et l'entrée est libre. Ludwig Müller fait là-bas ses propres bijoux, sans s'occuper du goût du public. Et il invite d'autres joailliers à y exposer également. Comme les murs étaient blancs, il a fait une exposition de peinture, et cela donne une galerie surélevée, en atelier. La chose est d'ailleurs unique en Suisse romande.

— Comment votre mari réagit-il à votre vocation ?

— Nous avons chacun notre domaine : lui, sa médecine, moi, ma peinture. En tout cas, je ne pénètre pas dans son domaine, ni lui dans le mien. Tout en ne m'aidant pas, il me laisse libre, ne m'ayant jamais empêchée de peindre ou de dessiner. Mais s'il m'avait trop encouragée, cela m'aurait été nuisible. J'ai un tel besoin de lutter...

J. Thévoz

Information professionnelle de l'ASF

Conseillère en orientation professionnelle



Selon les termes de la loi fédérale, «l'orientation professionnelle tend à aider les mineurs à choisir une profession conforme à leurs aptitudes et à leurs goûts; elle s'exerce par l'information générale et par des consultations individuelles, avec le concours des parents, de l'école et des milieux économiques. Elle est également au service des adultes qui n'ont pas appris de profession ou désirent changer de métier (...) Elle est facultative et gratuite»¹

De l'orientation-moment à l'orientation continue

S'il fut un temps où l'orientation professionnelle consista surtout en un examen psychotechnique plus ou moins ponctuel des aptitudes en fin de scolarité obligatoire, assorti d'un conseil ressenti par d'aucuns comme trop directif, la tendance actuelle est d'offrir au consultant une aide continue — scolaire et professionnelle — dans une attitude d'écoute et de disponibilité favorisant une série de prises de conscience (intérêts, aspirations, aptitudes, réalités du monde du travail) en vue d'une décision finalement personnelle et pleinement assumée.

S'adressant d'abord aux adolescents, l'orientation professionnelle est ce-

pendant largement ouverte aux jeunes adultes et aux personnes plus âgées pour tout problème d'évolution ultérieure, de recyclage et de carrière. Elle peut certes aider de cas en cas à la recherche d'une place d'apprentissage ou d'un emploi, mais elle n'est pas un service officiel de placement et de travail. L'étendue de son rôle et de ses tâches varie d'ailleurs plus ou moins d'un canton à l'autre. Il existe aussi des bureaux spéciaux d'orientation universitaire ainsi qu'à l'intention des personnes handicapées (Offices A.I.).

Assumer des tâches extrêmement diverses

L'attitude d'écoute définie plus haut requiert de la conseillère en orientation une polyvalence suffisante lui permettant d'exercer, sur la base d'une solide formation générale et spécifique en psychologie, les principales activités suivantes :

Information, animation. Cette activité peut prendre des formes extrêmement diverses selon qu'il s'agit d'une *information individuelle* du type «renseignement» sur les filières scolaires et professionnelles, les métiers, les possibilités offertes par le marché du travail etc., ou d'une *information collective* s'adressant à une classe, un groupe d'adolescents ou tel autre public (parents par exemple).

L'organisation et l'animation des séances de sensibilisation et d'information, des visites d'entreprises, éventuellement des stages pratiques, constitue le volet plus particulièrement éducatif de l'activité de la conseillère en orientation.

S'adressant généralement aux adolescents en fin de scolarité, elle doit s'assurer la collaboration des maîtres, des parents et des milieux professionnels concernés, avec lesquels elle maintient d'étroites relations.

Elle utilise généralement divers supports pédagogiques tels que fiches, brochures, dossiers, diapositives, films, enregistrements sonores ou vidéo. Cette activité d'information est complétée par le matériel documentaire prêté ou distribué par les offices d'orientation.

Examen psychologique

A l'aide d'épreuves standardisées (tests) de divers types : questionnaires d'intérêts, tests de niveau scolaire, de facteurs d'intelligence, d'aptitudes psychomotrices, etc., la conseillère en orientation peut procéder à un examen psychologique du consultant afin de mettre en évidence ses aptitudes générales et spécifiques, son degré de maturité, ses goûts et ses motivations profondes.

Les résultats de tels examens n'ont jamais pour la conseillère une valeur absolue, mais la renseignent utilement sur les domaines de rejet ou d'élection du consultant et sur certaines probabilités d'échec ou de réussite. La conseillère considère de tels résultats avec prudence, en tenant compte des nombreux autres éléments que lui apporte le contact personnel avec le consultant au cours d'un ou de plusieurs entretiens.

Entretien et conseil

La conseillère accorde une place privilégiée à l'entretien individuel qui permet au consultant de clarifier progressivement son problème, de prendre conscience de ses possibilités d'insertion professionnelle et des exigences qui en découlent, ainsi que de la voie à suivre pour y parvenir. Dans ce processus, la conseillère s'engage dans une relation de plus ou moins longue durée pouvant s'étendre sur plusieurs années, durant l'apprentissage et même au-delà.

Pour chaque consultant, elle établit un dossier où elle consigne ses observations, les résultats d'examens, ses renseignements personnels, etc. Elle est tenue au secret professionnel.

Activités administratives

Dans de petits offices d'orientation, la conseillère ne peut échapper à toutes sortes de petites tâches administratives et d'organisation (divers travaux de bureau, contacts, etc.) qui lui prennent aussi une partie de son temps.

Instruments et lieux de travail

La conseillère utilise la *documentation* éditée par les associations professionnelles et les divers services d'orientation. Elle veille toujours à donner des informations aussi objectives que possible, dénuées de toute propagande pour tel ou tel métier.

Elle utilise et développe aussi une *documentation personnelle* (fiches de travail, listes de places disponibles, d'adresses utiles, etc.)

En tant que spécialiste, elle utilise un important *matériel d'examen psychologique* : tests, questionnaires, etc. (cf ci-dessus)

Elle se réfère enfin à une *documentation spécialisée* telle que textes de lois, références, règlements d'apprentissage, programmes d'écoles, etc.

Lieux de travail : bureau personnel, salles de classe, salles d'examens collectifs, de conférences, milieux professionnels divers.

Dispositions attendues

La profession de conseillère en orientation requiert une personnalité riche et équilibrée, des qualités psychologiques telles que l'intuition, l'empathie, la connaissance de soi et d'autrui, l'imagination (aptitude à se renouveler, refus des solutions faciles), la curiosité intellectuelle. La conseillère doit se sentir à l'aise dans les contacts avec autrui, faire preuve de tact, de discrétion et de disponibilité.

Formation professionnelle

Immatri-culation : tout type de maturité fédérale (A.B.C.D. ou E) 4 ans d'études universitaires conduisant à la *licence romande en psychologie* (option orientation professionnelle), soit :

— 1er cycle (2 ans) aux Universités de Genève, Fribourg ou Lausanne.

— 2e cycle (2 ans) soit à l'institut de psychologie appliquée de l'Université de Lausanne, soit à l'institut de psychologie de l'Université de Fribourg (cours en allemand pour la plupart).

Une 5e année consacrée à des stages supervisés dans différents services d'orientation permet de préparer un *diplôme post-licence*.

NB Une deuxième voie de formation (en emploi) s'adressant à des candidats

plus âgés provenant de l'enseignement ou d'autres professions de caractère socio-éducatif, est organisée au plan intercantonal depuis quelques années. Toutefois, le cours actuel (1975/77) ne sera pas nécessairement reconduit.

Perfectionnement

La formation de la conseillère en orientation est continue. Elle doit constamment élargir, préciser, réviser ses connaissances sur le monde professionnel et économique ainsi que sa méthodologie et ses instruments de travail. Elle le fait par des recherches, en participant à des séminaires, des colloques, des journées d'information.

Des cours de quelques jours sont organisés chaque année à son intention au plan romand ou suisse par les associations d'orientation professionnelle.

Perspectives professionnelles

La conseillère exerce généralement son activité dans les services officiels cantonaux ou régionaux d'orientation professionnelle des divers cantons avec un statut de fonctionnaire. Elle peut aussi travailler dans certaines institutions sociales et éducatives ou en privé.

Professions voisines

Psychologue industriel, psychologue scolaire, conseiller pour invalides, psychothérapeute, professions socio-éducatives et de l'enseignement.

Renseignements complémentaires

— Offices cantonaux d'orientation professionnelle
— Instituts de psychologie des universités de Lausanne et Fribourg
— Association romande des conseillers en orientation scolaire et professionnelle

Voir aussi : «Etudes et carrières» no. 6/7, 1971, revue d'information universitaire de l'Office d'orientation de Genève (dossier : la psychologie)

P.-A. Rousseil

¹ LF sur la formation professionnelle du 20.9.1963 (actuellement en révision).

Tiré de FEMMES SUISSES
N° 12 - Décembre 1976